

TOPO USI – 2020-07-31

Différents dépistages à l'admission et hebdomadaire

Voici des questions répondues par notre conseillère en prévention des infections Josée Dumais.

Q : Lors d'une admission au soins intensifs, quels sont les prélèvements à faire pour les dépistages?

R : Depuis le 7 novembre 2018, l'officier de prévention a donné comme consigne: recherche de BGNPC, ERV et SARM à l'admission aux USI et de façon hebdomadaire (tous les mardis) ad nouvel ordre. De plus, celui-ci veut lors du congé de l'unité, une recherche de BGNPC.

Nous avons comme consignes de faire SARM, ERV, et BGNPC.
Oui, ad nouvel ordre et cette consigne est toujours en vigueur.

*** Par contre, durant la période de pandémie de COVID, les labos ont cessé de traiter les recherches de ERV.***



Donc les recherches de ERV à travers l'hôpital sont en st/by. Dès que celles-ci reprendront leur activité, une note de service du laboratoire nous sera envoyée Sûrement via « les notes de mardi »!

Q : Serait-il possible de confirmer quels sont les prélèvements de dépistage à faire présentement?

→ **Lors de l'admission?** **R :** BGNPC, SARM (et COVID19 si non fait par l'urgence) et lors de la reprise de ceux-ci, recherche de ERV.

→ **De manière hebdomadaire?** **R :** BGNPC, SARM et lors de la reprise de ceux-ci, recherche de ERV.

Comment remplir la requête pour la recherche de COVID19?

Pour vous assurer d'avoir un résultat dans les temps, veuillez-vous référer à la pièce jointe qui indique comment bien remplir la requête de recherche de la COVID19. Nous vous déconseillons d'utiliser SoftLab pour ceci, puisque votre échantillon pourrait être annulé.



Comment remplir la requête COVID pour dépistage

Vacances stomothérapie

La stomothérapeute est en vacances du 3 août au 21 août inclusivement. Veuillez-vous référer à l'AIC du 8AB pour assistance au besoin durant cette période.

Héparine IV

1^{er} message:

Lorsque votre patient de cardio en attente d'une coronarographie (ou même tout autre patient) est sous **Héparine IV**, il faut tout de même donner les **antiplaquettaires** (*ASA, Brilinta, Plavix, ...*). Ces 2 classes de médicament n'agissent pas de la même manière et omettre de donner des antiplaquettaires sans ordonnance médicale pourrait avoir de graves répercussions sur le patient. Si vous n'êtes pas certains, toujours confirmer avec le médecin.

2^e message:

Porter une attention particulière sur l'OIP d'Héparine choisie pour votre patient. Il existe 2 OIP :

OIP	Code
Héparinothérapie de faible intensité	HMR
Héparinothérapie THÉRAPEUTIQUE - STANDARD	HMR 3301

Utilisée chez les patients en syndrome coronarien aigu, en FA, ayant eu un pontage vasculaire périphérique ou tout patient nécessitant une anticoagulothérapie mais qui sont à haut risque de saignement

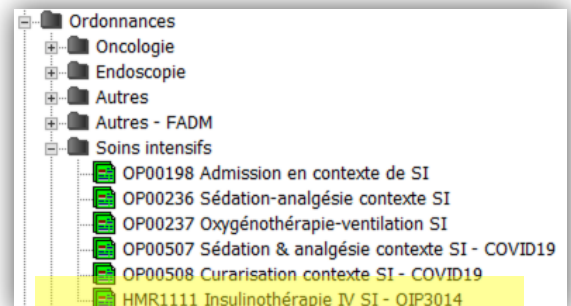
Utilisée chez les patients présentant une thrombophlébite profonde/embolie pulmonaire active ou qui sont porteurs d'une valve métallique

Si vous remarquez que la mauvaise OIP a été prescrite, avisez le médecin ou la pharmacienne le plus rapidement possible.

OIP – Insuline IV aux SI

L'OIP-HMR1111-Insulinothérapie IV SI se trouve maintenant dans le dossier Ordonnances – Soins intensifs dans GDE sur Oacis.

Il était plus logique qu'il soit placé à cet endroit, puisque c'est une ordonnance utilisée seulement aux SI.



Sur ce, nous vous souhaitons une belle fin de semaine !

Marjo et Mylène